



MARCHE N° 722/2012
Travaux de réhabilitation
des berges et des pontons de la base nautique de Noron à Niort
Avenant n° 2

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération de Niort, représentée par sa Présidente, agissant en vertu de la délibération du Conseil de communauté du 23 septembre 2013,

d'une part,

ET :

Le groupement titulaire du marché composé de

- EMCC, 7 rue Ernest Flammarion, ZAC du Petit Le Roy, Chevilly Larue, 94659 Rungis cedex, SIRET 712 060 797 00305, représenté par *(qualité, nom, fonction)*
- SNV Maritime, ZAC du Val Richard, 27340 Criqueboeuf sur Seine, SIRET 408 268 431 00025, représenté par *(qualité, nom, fonction)*
- HANSEN, 1158 chemin du Halage, 59500 DOUAI, SIRET 438 384 455 00020, représenté par *(qualité, nom, fonction)*

d'autre part,

VU :

- le marché n° 722/2012 relatif aux travaux de réhabilitation des berges et des pontons de la base nautique de Noron à Niort, signé entre la Communauté d'Agglomération de Niort et le groupement EMCC / SNV Maritime / HANSEN et notifié le 5 juin 2012 ;
- l'avenant n°1, notifié le 09/07/2013

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les prestations prévues au marché initial sont modifiées pour intégrer les adaptations suivantes

Prix N°	Désignation	U	Quantités	P.U.	Montant
PN 5	Fourniture et pose d'une potence pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite	F	1	9 250,00 €	9 250,00 €

Création d'un palier béton pour accès au ponton 1 lors de l'embarquement des personnes à mobilité réduite					
PN 6	Mise en place d'encrochement pour préparer la plate forme	F	1	== 365,00 €	365,00 €
280	Dalle béton armé	m3	1,5	350,00 €	525,00 €
Sous total					890,00 €

Rehausse du pied de cale du ponton N°1

280	Dalle béton armé	m3	6,45	350,00 €	2 257,50 €
-----	------------------	----	------	----------	------------

ARTICLE 2 – INTRODUCTION DE PRIX NOUVEAUX

Le bordereau des prix unitaires est complété par les prix nouveaux suivants

N°	désignation	unité	prix unitaire HT
PN5	Fourniture et pose d'une potence pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite	F	9 250,00
PN6	Mise en place d'encrochement pour préparer la plate-forme (palier béton accès PMR ponton 1)	F	365,00

ARTICLE 3 – MONTANT DU MARCHÉ

Le montant estimatif du marché est modifié comme suit :

	montant avant le présent avenant	montant de l'avenant	montant après avenant
Tranche ferme			
phase 1	170 635,05		170 635,05
phase 2	285 689,82	12 397,50	298 087,32
Total tranche ferme	456 324,87	12 397,50	468 722,37
Tranche conditionnelle 1	0,00		0,00
Tranche conditionnelle 2	63 705,00		63 705,00
Tranche conditionnelle 3	14 365,50		14 365,50
Tranche conditionnelle 4	40 291,26		40 291,26
Montant total HT	574 686,63	12 397,50	587 084,13
TVA 19,6%	112 638,58	2 429,91	115 068,49
Montant total TTC	687 325,21	14 827,41	702 152,62

ARTICLE 4 – ANNEXES

Le présent avenant ne comporte aucune annexe.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
EMCC

A, le
SNV Maritime

A, le
HANSEN

A Niort, le
Le représentant légal de la CAN